

LE CONTRÔLE DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES PAR LA FRANCE



Pierre-Olivier Pollet

Attaché fiscal (DGFIP)

Ambassade de France à Washington*

PRÉCIS

Les technologies numériques ont favorisé la naissance et le développement de nouveaux acteurs d'envergure nationale et internationale. Le caractère innovant de leurs modèles de développement ne les exempte toutefois pas d'être soumis au contrôle fiscal des services de l'administration française. En revanche, ce modèle a conduit à apprécier de manière transversale la mission du contrôle fiscal. Ainsi, il a permis d'évaluer la pertinence de l'organisation administrative française et des outils juridiques déjà disponibles, notamment quant à l'accès à l'information nécessaire à l'analyse des situations. Il a aussi permis d'accélérer l'émergence de questions au profit de l'établissement d'un contrôle fiscal rénové, quel que soit le profil de l'entreprise concernée. Ces contrôles ont en effet établi des failles dans la législation, souligné la nécessité de faire évoluer la stratégie de gestion des dossiers en intégrant le risque réputationnel de ces entreprises et, enfin, la gestion d'une volumétrie croissante de données à analyser. Ces différents aspects devraient *in fine* favoriser l'accroissement des contrôles

* Les propos contenus dans cet article n'engagent que son auteur et non l'administration.

négociés et des contrôles traditionnels comportant des aspects transactionnels.

ABSTRACT

Digital technologies have spurred the birth and growth of new domestic and international actors. However, the innovative character of their business models does not exempt those actors from French tax auditing. On the other hand, this character has triggered a thorough assessment of the tax auditing mission. Indeed, the audits conducted by the French field offices have allowed an assessment of the tax administration organization, and of the current legal tools' relevance, notably regarding data access needed to analyze tax situations. They also have expedited the emergence of profitable discussions in favor of redesigning tax auditing, whatever the profile of the targeted enterprise is. These audits have demonstrated some legal weaknesses, underscored the necessity of integrating these companies' reputational risk into evolving tax auditing management strategies and, last, the management of an increasing data volume to be analyzed. These different aspects should probably encourage, in fine, an increase in negotiated audits and in traditional tax audits including transactional steps.

Merci de citer cet article comme suit :

Pierre-Olivier POLLET, « Le contrôle des plateformes numériques par la France », (2020), vol. 40, n° 2 *Revue de planification fiscale et financière* 267-282.